

# **DSI**

## **Dispositif de Surveillance et d'Intervention**

### **CER Saint-Raphaël**

Le DSI est en passe d'être rendu obligatoire dans notre club par le code du sport. Il consiste à prévoir les moyens de prévention et de secours dans le cadre des activités nautiques. Le Chef de base doit être prévenu, dans les plus brefs délais, de tout événement nécessitant l'application du DSI.

Responsable Technique Qualifié RTQ  
Chef de base  
Sébastien Bourdon  
Entraîneur - Vice-Président

Responsable Technique Adjoint RTA  
Adjoint Chef de Base  
Cédric Lahcen  
Entraîneur

Président  
Thierry Gayffier

Centre d'Entraînement Régional  
De  
Saint-Raphaël

Port Santa Lucia  
83700 Saint-Raphaël

Téléphone : 06 17 02 84 58  
[kitefoilschool@gmail.com](mailto:kitefoilschool@gmail.com)  
[www.kitefoilschool.com](http://www.kitefoilschool.com)

## **NUMEROS EN CAS D'URGENCE**

**VHF 16 ou GSM 196**

**GENERALITES**

**POMPIERS 18**

**SAMU 15**

**POLICE SAINT-RAPHAEL 04 94 52 41 00 ou 17**

**GENDARMERIE 04 94 51 40 54 ou 17**

**GENDARMERIE MARITME 17**

**NUMERO EUROPEEN D'URGENCE 112**

**CENTRE ANTI POISON NICE 04 91 75 25 25**

### **MER**

**CROSS 04 94 61 71 10 ou VHF 16**

**1 Cédric Lahcen DEJEPS KFS 06 17 02 84 58 ou VHF 11**

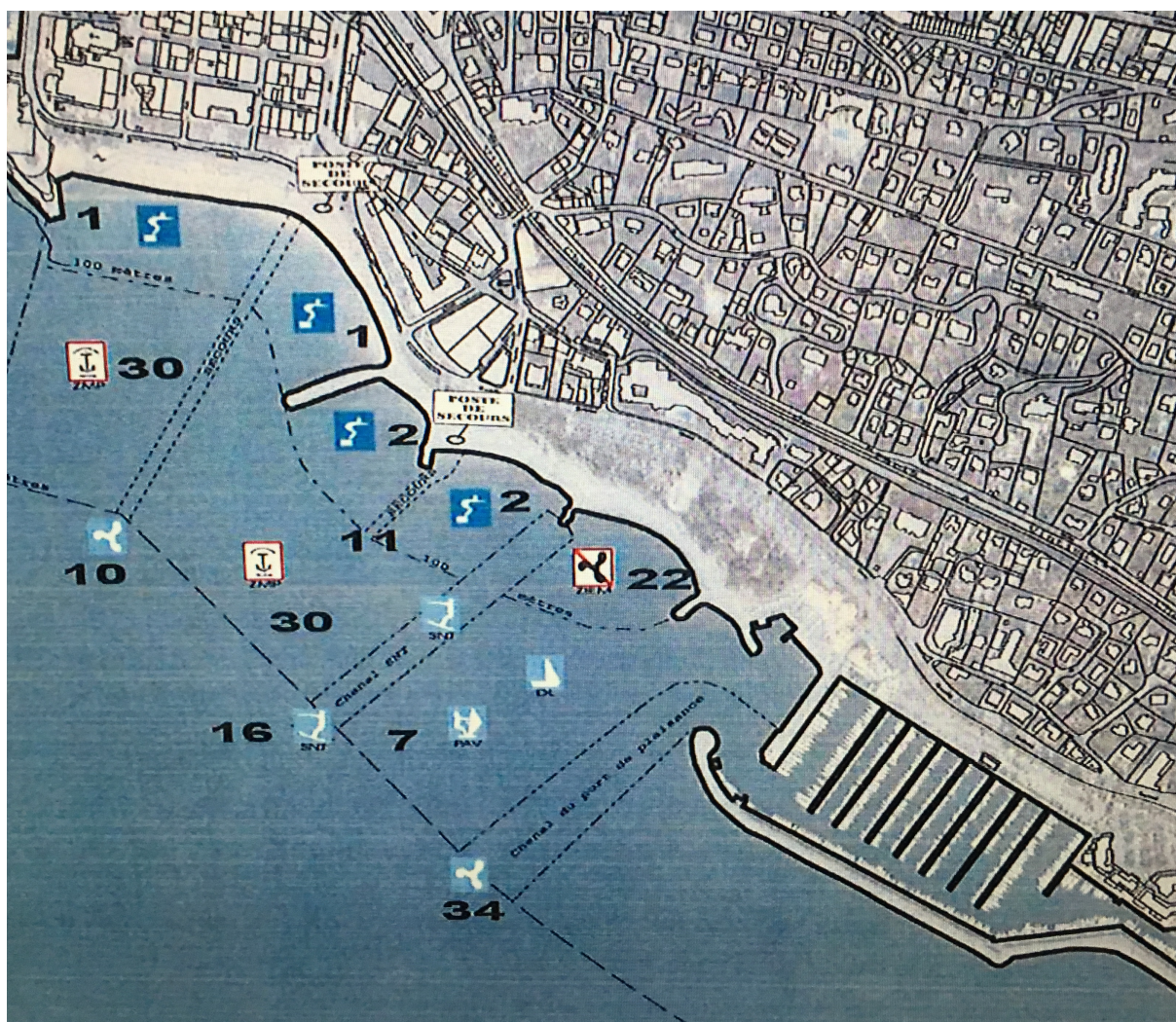
**2 Sébastien Bourdon DEJEPS KFS 06 10 97 55 85 ou VHF 11**

**3 Jérôme Pascal BE VOILE qualifié Sécu Kite CNF : 06 66 00 98 53 VHF 72**

**4 Eric Défossés Bénévole qualifié Sécu FFV 06 10 25 50 02 ou VHF 11**

**5 Thierry Gayffier Président qualifié Sécu FFV 06 84 52 57 88 VHF 11**

# PLAN DE LA BAIE DE SAINT-RAPHAEL



**ZONE à RISQUE EN CAS D'INCENDIE**

**AXE LION de MER vers PORT-FREJUS**

**Zone écopage Canadair**

# PLAN DE LA BAIE DE FREJUS



## 1 Fonctionnement général du Centre d'Entraînement Régional

### Période d'ouverture et heures de présence du RTQ ou RTA

Période	Jours	Horaires
DU 01/03 AU 15/12	Mercredi Samedi Dimanche	9h30/12h30 13H30/18H30
VACANCES SCOLAIRES	7/7	9H30/12H30 13H30/18H30

Le (s) Responsable (s) Technique (s) est (sont) présent (s) lors des activités kite sur le site dans le cadre d'un enseignement ou bien d'un encadrement particulier. Son (leurs) rôle n'est pas d'assurer la sécurité des pratiquants autonomes qui exercent leur activité hors club/ou cadre spécifique.

### Activités pratiquées

Les activités suivantes se déroulent selon un planning consultable auprès du Chef de Base :

- Ecole de sport
- Stages d'initiation et Perfectionnement
- Mise à l'eau
- Location de Paddle Libre ou sous surveillance
- Organisation de régates et manifestations nautiques

### Description de la flotte :

Ailes de Kitesurf	4M2 à 18M2 de marque F-One
Planche de Kitesurf	TT FOIL RACE SURF de marque F-One
SUP PADDLE	10 Paddles gonflables de marque F-One
Planche de Wakeboard	Hyperlite
Bouée tractée	Jobe

## **2 Matériel mis à disposition des encadrants**

Le club a la jouissance d'une VHF mise à disposition des encadrants par The Kite Foil School. L'attribution de la VHF est décidée par le chef de base en fonction des activités.

Le club dispose d'un mât en bout de terrasse permettant l'affichage de signaux à destination des pratiquants et encadrants.

Le club dispose d'un semi-rigide équipé d'un moteur de 50cv mis à disposition par The Kitefoilschool. Cette embarcation dispose d'un sac étanche, d'un couteau démanilleur, de bouts, de feux à main de secours, de petits moyens de bricolage, d'un mouillage, d'un bout de remorquage, d'une gaffe et d'un aviron, d'un extincteur, d'une trousse de premiers secours. La VHF attribuée par le chef de base vient compléter ce matériel.

## **3 Surveillance générale**

Le chef de base est responsable de l'organisation de l'ensemble des activités, à l'exception des régates et manifestations nautiques.

Il a la responsabilité de l'organisation des groupes et de l'attribution de leurs zones de navigation et veille à l'observation des consignes de sécurité en procédant à des vérifications à terre et sur l'eau. Il effectue les affectations des cadres en fonction de leurs compétences, fixe les horaires de départ et de retour au club, attribue les moyens de sécurité aux cadres et autorise la mise à l'eau et le départ vers les zones de navigation. Il peut décider du retour anticipé au club quand il l'estime nécessaire.

Chaque cadre est responsable de son groupe à terre et sur l'eau. Il respecte les consignes du chef de base et reste à l'écoute de toute nouvelle instruction du RTQ ou RTA. Chaque groupe est encadré par un ou plusieurs cadres possédant la qualification requise dans le cadre fédéral et disposant du matériel réglementaire en fonction de la catégorie de navigation, de l'âge et/ou des capacités des participants.

Les cadres n'ont en aucun cas la responsabilité des autres pratiquants qui pratiquent hors activité club.

Cependant dans la mesure où ils peuvent aider à un sauvetage sans mettre en péril leurs propres sécurités et celles des membres dont ils ont la charge, ils sont invités à intervenir dans la mesure de leur qualification.

## **4 Gestion des locaux et des équipements**

Le RTA doit s'assurer périodiquement du bon état de fonctionnement de l'ensemble du matériel.

Une vérification complète aura lieu et les cadres devront signaler les incidents techniques rencontrés. Tout incident ou intervention sera noté sur le document réservé à cet effet (registre de suivi des matériels cahier rouge disposé sur le comptoir d'accueil).

## 5 Zones de navigation

### Les dangers

Différentes zones présentent un risque pour les pratiquants du Kitesurf ou du Paddle :

- Le Lion de Mer zone de dévente en fonction du vent
- Embouchure de l'Argens présence de troncs d'arbre par fortes pluies
- Zones de baignade et les baigneurs imprudents qui ne respectent pas la zone de décollage de l'Argens et le chenal.
- Zone naturiste à coté de l'air de décollage pour les mineurs préférez la partie gauche de la zone
- Axe Lion de Mer – Port Fréjus en cas d'incendie Canadair
- Présence de l'école de voile à la sortie du port forte concentration
- Liste non exhaustive les cadres ont le devoir d'informer le RT de l'apparition de tout nouveau danger afin de compléter cette liste.
- Attention aux navettes de la ville Bateau Bleu et aux bateaux parachutes ascensionnels qui ne respectent pas les règles de navigation et surtout les PNT et PAV.

Direction du vent	Observation possible
Mistral N-O	Vent très irrégulier pouvant passer avec un vent moyen de 30 noeuds de 10 à 50 KT. Clapot très court pouvant être gênant à la navigation pour des débutants et non experts. Privilégiez le milieu de baie pour la navigation surveillée en bateau face au Pacha.
Ponant O - SO	Meilleure orientation de la baie vent régulier de 15 à 25 noeuds mer belle à peu agitée. Pour les mises à l'eau remontez jusqu'à la pointe de Saint-Aygulf afin de bénéficier d'un vent propre et qui vous permettra une mise à l'eau facile en ayant énormément de temps avant de devoir récupérer les riders.
Est	20-50 KT Attention la mer devient déchainée devant Saint-Aygulf. Privilégiez une mise à l'eau vers le lion de Mer et une navigation devant Fréjus ou le plan d'eau est plat.
Sud-Est	6-10 KT Très peu de vent, réservé aux experts foil meilleur endroit de mise à l'eau entre le port et le lion de mer effet venturi.

## 6 Consignes de sécurité aux usagers sur l'eau

La réglementation nous impose de 300 mètres à 2 miles des côtes :

- 1 gilet de flottaison ou une combinaison portée
- 1 moyen de repérage lumineux individuel avec autonomie de 6 heures

Dans le cadre des cours ou entraînement, nous imposons :

- Casque
- Gilet de flottaison
- Combinaison  $\frac{3}{4}$  l'été et intégrale le reste de l'année
- Coupe lignes
- Chausson pour les cours de foil
- Dispositif de largage d'aile
- Leash de board avec enrouleur pour les débutants

Tout adhérent du club part en navigation loisir, dépose en mer, location, sous sa seule responsabilité, cependant il se doit de prendre les informations nécessaires à la navigation en sécurité, choisir une tenue adaptée et vérifier l'état de son matériel.

## **7 Consignes de sécurité liées à la pratique du kite**

Le RT décide seul si les conditions de navigation sont compatibles avec les règles de sécurité. Il peut à tout moment interrompre une séance, s'il considère que les règles de sécurité ne sont pas remplies.

## **8 Météorologie**

Le RT affiche sur le tableau accessible à tous de l'extérieur du bâtiment les informations météo.

## **9 Nature des situations nécessitant une intervention**

En cas d'incident, le pratiquant peut continuer l'activité mais nécessite sans doute une surveillance particulière. Une période d'arrêt sur le bateau de sécurité peut-être utile.

En cas de blessures superficielles sans urgence (légère coupure, écorchure, ...) il peut être nécessaire de prévoir un retour pour soins par le personnel au club, soit par un professionnel de santé ou pompiers en utilisant le chenal à cet effet.

En cas de doute, ne jamais hésiter à appeler un service d'urgence qui orientera sur la bonne démarche à adopter.



## **ACCIDENT**

L'accident réfère à une situation grave où un secours aux personnes est nécessaire :

Noyade, Arrêt cardiaque, perte de connaissance...

### **Les actions à suivre par l'encadrement :**

Alertez immédiatement les secours sur VHF 16 ou 196 par GSM

Alertez immédiatement les amis du CNF sur canal 72 en demandant de l'assistance pour les Riders sur le plan d'eau ou immobiliser les autres pratiquants sans se soucier du matériel, largage d'urgence ou donner des consignes claires au groupe

Effectuez les gestes de secours auxquels vous êtes formés et recyclés PSC1

Analysez la situation et agissez en conséquence

### **Il convient de joindre un RT :**

- pour faire prendre le groupe en charge et ramener le blessé à terre
- pour donner des consignes simples et claires au groupe
- anticiper les besoins à terre et assurer le chaîne de prise en charge
- éviter le sur accident

**Signaler la fin de la mise en alerte à toutes les personnes ou organisme de secours qui ont pu y participer.**